RAPPORT 2012
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BÂTIR UN AVENIR DURABLE

SNC·LAVALIN

MOT DU PRÉSIDENT 3
NOS VALEURS FONDAMENTALES 5
NOTRE SAVOIR-FAIRE 6

SANTÉ ET SÉCURITÉ 8
PERSONNEL 10
COLLECTIVITÉS 12
ENVIRONNEMENT 14
QUALITÉ 16
ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ 18

RÉFÉRENTIEL GRI 25

(PAGE COUVERTURE)

PROJET AGRICOLE DE CULTURE DU SAFRAN, DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME D'IRRIGATION DE L'ARGHANDAB

Afghanistan

MOT DU PRÉSIDENT

NOUS VEILLONS : ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

SNC-Lavalin mise sur le développement durable, ce qui signifie que sa réussite repose ultimement sur le respect qu'elle porte à toutes ses parties prenantes et à ce qui leur importe.

Mais comment mesurer ce respect? Chez SNC-Lavalin, nous l'évaluons d'après nos principes NOUS VEILLONS, qui régissent la santé et la sécurité, le personnel, les collectivités, l'environnement, la qualité, ainsi que l'éthique et la conformité. Nous savons que nous atteignons nos objectifs de développement durable lorsque nous obtenons des résultats exceptionnels dans tous ces domaines déterminants.

BILAN DE LA SITUATION EN 2012

La santé et la sécurité

Pour nous, la santé et la sécurité ne sont pas uniquement une nécessité au plan opérationnel : elles sont également un impératif au plan moral. Jamais une blessure n'est acceptable sur nos chantiers de projet, car le bien-être des gens qui travaillent pour nous est inestimable.
J'ai le plaisir d'annoncer que nous avançons à un bon rythme en ce qui concerne la réduction du taux de blessures et de quasi-incidents qui surviennent sur nos chantiers. Nous consacrons également beaucoup d'efforts à améliorer la déclaration des incidents dans toute l'entreprise. Il est essentiel pour nous de comprendre tous les cas de blessures et d'en faire le suivi, si nous voulons faire en sorte d'éviter ensemble qu'ils ne se reproduisent.

Le personnel

Notre personnel fait notre force. De nombreuses entreprises font de telles déclarations, mais cette affirmation est d'autant plus véridique dans le secteur de l'ingénierie et de la construction. En octobre 2012, notre premier sondage sur l'engagement des employés nous a fourni un aperçu précieux de l'expérience vécue par nos employés. J'ai constaté avec plaisir que nous avons obtenu un taux de participation général de 70 %, à cette première occasion. Le sondage a révélé qu'en moyenne, les membres du personnel sont fiers de travailler pour SNC-Lavalin et sont satisfaits du milieu de travail que leur offre l'entreprise. Les observations recueillies sur les divers aspects de leur expérience de travail nous servent à présent à dresser des plans d'action pour bonifier encore davantage l'expérience des employés chez SNC-Lavalin.

Les collectivités

Nous cherchons constamment à maximiser les avantages que nos projets et notre personnel procurent aux collectivités au sein desquelles nous œuvrons et vivons partout dans le monde. Nous sommes particulièrement fiers du travail accompli ou en cours dans les communautés des Premières Nations, notamment. À titre d'entrepreneur en IAGC dans des projets miniers

MOT DU PRÉSIDENT

d'envergure, SNC-Lavalin s'occupe de plus en plus de la formation, de l'emploi et du processus d'approvisionnement d'autochtones pour le compte de promoteurs de projets. Nous ne cessons d'adapter à ces besoins notre Initiative de développement des compétences locales (IDCL[MC]). Nous élaborons aussi une politique générale sur les autochtones qui fournira, entre autres, des directives et des lignes de conduite visant à augmenter le contenu autochtone dans l'entreprise et dans nos projets.

L'environnement

Au XXIe siècle, le respect de l'environnement est un élément essentiel à tout modèle d'affaires. En travaillant étroitement avec nos clients, nous contribuons à protéger la planète tout en leur permettant d'atteindre leurs objectifs stratégiques les plus ambitieux. Nous faisons tout en notre pouvoir pour veiller à ce que notre travail quotidien accompli dans le cadre de projets ne soit pas nuisible à l'environnement. Je suis fier que les chantiers de construction sous la direction de SNC-Lavalin n'aient été le lieu d'aucun incident environnemental d'importance en 2012. Nous avons également consacré une bonne partie de l'année à la mise au point d'un nouveau Système mondial de gestion environnementale, en cours de déploiement sur nos chantiers de construction dans le monde entier. Il s'ensuivra une plus grande uniformité, une cohérence accrue et une démarche proactive fondée sur l'utilisation d'indicateurs guides.

La qualité

Nos clients et leurs parties prenantes ont droit aux meilleurs services possibles et ne doivent s'attendre à rien de moins. Nous avons eu l'honneur de recevoir en 2012 plusieurs prix prestigieux, qui confirment notre capacité de mener à bien des projets inégalés selon des critères de qualité. Parmi les projets remarquables en 2012 mentionnons la Maison symphonique de Montréal (une salle de concert qui a remporté un cinquième prix), l'usine de nickel de Barro Alto, au Brésil (un troisième prix pour ce projet), et le complexe aluminier EMAL I à Abou Dhabi. Comme beaucoup d'autres projets que nous réalisons, ces projets se sont démarqués par l'excellence des services d'ingénierie et de construction fournis, et leurs résultats exceptionnels en santé, sécurité et environnement.

L'éthique et la conformité

Les défis passés de l'entreprise en matière d'éthique ont jeté les bases d'un programme d'éthique et de conformité de tout premier ordre. Vous verrez dans cette partie du rapport qu'en 2012, nous avons pris toute une série de mesures correctives qui ont permis d'améliorer considérablement nos procédures en matière de conformité. En 2013, nous poursuivons cette démarche pour aller de l'avant et nous assurer que l'entreprise soit irréprochable aux plans de l'éthique et de la conformité. En fait, nous prévoyons faire figure de modèle d'excellence en éthique et en conformité dans notre domaine, et je crois que nous sommes déjà en bonne voie d'atteindre cet objectif.

Voilà donc nos principes directeurs, qui sont au cœur même de notre culture d'entreprise. En nous appliquant à toujours viser l'excellence sur tous ces plans, et rien de moins, SNC-Lavalin fait croître sa position de véritable entreprise d'ingénierie et de construction de premier rang, un fournisseur mondial de services de projet intégrés renommé pour sa sécurité, sa bonne gouvernance, son éthique et de sa conformité.

Robert G. Card

Président et chef de la direction

NOS VALEURS FONDAMENTALES

NOUS VEILLONS
WE CARE

LES PRINCIPES DE BASE DE LA DURABILITÉ GUIDENT NOS PRATIQUES DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Chez SNC-Lavalin, nous voyons plus loin que les projets auxquels nous travaillons. Nous connaissons les défis économiques, environnementaux, sociaux et civils, ainsi que les enjeux de sécurité auxquels nos clients et leurs parties prenantes font face, et nous adaptons nos capacités mondiales à leurs besoins uniques.

Cet engagement est renforcé par des directives d'entreprise en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que par notre participation, tant à l'échelle de l'entreprise que localement, à une action sociale concrète dans la collectivité. Nous sommes déterminés à satisfaire le client et à continuellement améliorer nos activités dans nos secteurs. La qualité de notre travail est également un facteur essentiel de notre réussite et nos divisions sont, pour la plupart, certifiées ISO.

NOUS VEILLONS à la santé et à la sécurité de notre personnel, de celles et ceux qui travaillent sous notre responsabilité, ainsi que des personnes qui disposent de nos projets.

NOUS VEILLONS sur notre personnel, à sa croissance personnelle, à son avancement professionnel et à son bien-être général.

NOUS VEILLONS aux collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons, ainsi qu'à leur développement durable, et nous sommes déterminés à assumer nos responsabilités de citoyens du monde.

NOUS VEILLONS à l'environnement et menons nos activités de façon responsable à cet égard.

NOUS VEILLONS à la qualité de notre travail et à dépasser les attentes de nos clients.

NOUS VEILLONS à faire preuve d'une gouvernance, d'une **éthique** et d'une **conformité** sans égales, pour nos actionnaires, nos clients et notre personnel.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

DEPUIS 1911, NOUS N'AVONS CESSÉ D'ENRICHIR NOTRE SAVOIR-FAIRE POUR RELEVER LES DÉFIS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE QUE POSENT L'ÉMERGENCE ET L'ÉVOLUTION DE SECTEURS. AUJOURD'HUI, FOURNIR DES SOLUTIONS DURABLES EN RÉPONSE AUX NOUVELLES RÉALITÉS DU MARCHÉ FAIT DE NOUS L'UNE DES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE ET DE CONSTRUCTION LES PLUS MULTIDISCIPLINAIRES. PLUS ENCORE, CETTE CAPACITÉ NOUS A CONFÉRÉ UN RÔLE CLÉ DANS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE PARTIES PRENANTES TRÈS DIVERSES.

MINES ET MÉTALLURGIE

L'équipe du Développement minier durable de SNC-Lavalin procure une valeur unique aux clients en alliant un savoir-faire technique de pointe avec le souci de l'environnement et du contexte social. Elle peut assurer des services dans les domaines suivants : investissement de maintien et exploitation; restauration de sites miniers et de parc de résidus; ingénierie de prévention de la pollution; gestion des volets de responsabilité sociale et recours à ses compétences techniques multidisciplinaires pour régler des questions liées à l'environnement, tout au long du cycle de vie du projet.

PÉTROLE ET GAZ

L'unité d'exploitation Pétrole et gaz de SNC-Lavalin peut aider les clients à réduire la quantité de CO_2 émise par leurs usines pendant le traitement du pétrole et du gaz ainsi que le raffinage du pétrole, grâce à sa maîtrise du captage et du stockage du CO_2. La Société possède également un savoir-faire inégalé en réduction de gaz brûlés à la torche aux usines gazières et en mise au point de solutions de haute technologie pour la gestion des résidus produits par des installations de traitement de pétrole.

INFRASTRUCTURES

SNC-Lavalin possède un vaste savoir-faire en conception et construction d'infrastructures durables très diverses. La Société fournit des solutions de bout en bout dans les domaines suivants : réseaux de transport en commun; bâtiments verts – elle possède des compétences reconnues en bâtiments écologiques certifiés LEED et HQE (haute qualité environnementale); installations ultraperfectionnées de traitement des eaux usées et de distribution d'eau; systèmes de régularisation des crues servant à atténuer les effets des changements climatiques.

INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

SNC-Lavalin gère un portefeuille de concessions dans un vaste éventail de secteurs, allant des réseaux de transport en commun aux routes et ponts, en passant par des centrales et des hôpitaux. Bon nombre de ces concessions servent en elles-mêmes la cause du développement durable, notamment en améliorant l'efficacité du transport et des déplacements quotidiens. Nous appliquons également les principes d'efficacité énergétique et de développement durable à la conception et à l'exploitation de projets, en plus de concevoir beaucoup de bâtiments reconnus conformes aux normes LEED ou HQE.

OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

L'unité d'exploitation Opérations et maintenance de SNC-Lavalin a créé un cadre conceptuel de gestion du développement durable d'installations, constitué de sept grands services, dont un modèle d'exploitation écologique, l'aide à la préparation des rapports sur la responsabilité sociale d'entreprise, un programme d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), la gestion de l'énergie, la gestion de l'environnement et l'entretien planifié.

ENVIRONNEMENT

Nous exerçons notre savoir-faire dans les domaines suivants : évaluation et réhabilitation de sites; gestion des risques environnementaux; gestion des ressources hydriques; planification et réalisation participatives de programmes de réinstallation; services géo-environnementaux; agriculture et aménagement rural; gestion des déchets; caractérisation et gestion de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations; caractérisation des GES et évaluations de l'impact des changements climatiques; planification, obtention de permis et approbations; IDRL[MC], évaluations d'impact, atténuation et mobilisation des collectivités; systèmes d'information géographique; enfin, évaluation et gestion de la biodiversité, et services écosystémiques.

ÉNERGIE

SNC-Lavalin jouit d'un riche savoir-faire en solutions écoénergétiques, en particulier dans les domaines suivants : centrales géothermiques, centrales hydroélectriques au fil de l'eau, installations de valorisation énergétique de déchets, centrales thermiques de cogénération à haut rendement et centrales nucléaires à faible émission de GES.

AUTRES SECTEURS

Agroalimentaire

SNC-Lavalin peut améliorer les installations de procédés agroalimentaire au moyen de diverses techniques de conception et de construction durables, dont l'optimisation de la production en vue de réduire la consommation d'énergie, l'éclairage à haute efficacité énergétique, la collecte des eaux de ruissellement et le traitement dans un étang végétalisé, de même que la construction non polluante.

Industriel

SNC-Lavalin maîtrise des procédés de production de deuxième génération pour convertir de la biomasse non alimentaire en éthanol. Contrairement aux méthodes de première génération, les procédés de deuxième génération utilisent toute la plante, ce qui réduit l'empreinte carbone et la pression sur les prix des produits agricoles. Nous disposons également d'un savoir-faire très étendu en conception d'usines durables et en optimisation d'usines d'acide sulfurique existantes visant à améliorer leur performance environnementale.

Produits pharmaceutiques

En adoptant une approche de développement durable en matière d'ingénierie des procédés, nous pouvons aider nos clients à mettre au point et à utiliser des procédés moins énergivores et plus économes en ressources. Ces améliorations écologiques et d'autres du genre ont permis à nos clients d'obtenir une certification LEED.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

NOUS VEILLONS

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE TOUTES NOS PARTIES PRENANTES SONT UN IMPÉRATIF ET FORMENT LA PIERRE ANGULAIRE DE TOUTES NOS ACTIVITÉS, TANT SUR NOS CHANTIERS QUE DANS NOS BUREAUX. MÊME UNE SEULE BLESSURE EN EST UNE DE TROP, POUR NOUS.

2008-2012 STATISTIQUES SUR LA SÉCURITÉ

- **Fréquence des incidents avec perte de temps (FPT) :** nombre d'incidents de travail entraînant une absence (au moins un jour d'absence au travail au-delà du jour/quart de travail pendant lequel l'incident s'est produit par tranche de 200 000 heures-personnes travaillées)
- **Fréquence totale des incidents (FIE) :** nombre d'incidents de travail à déclarer (décès, incidents avec perte de temps, une affectation temporaire ou un traitement médical par tranche de 200 000 heures-personnes travaillées)
- **Nombre d'heures travaillées**

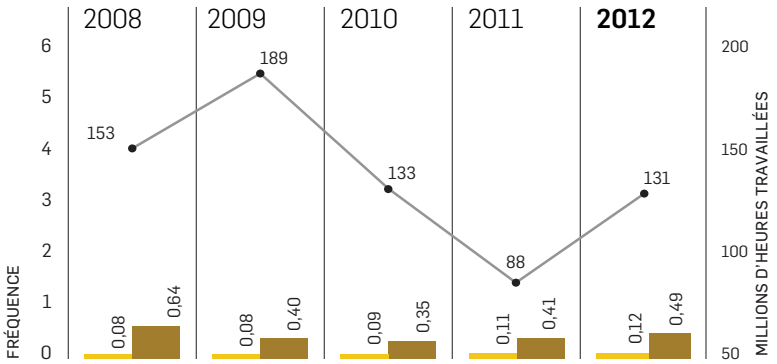

« La sécurité ne se limite pas au lieu de travail. Chez SNC-Lavalin, nous intégrons la santé et la sécurité à tous les aspects de nos activités et nous incitons fortement notre personnel à en faire autant, ailleurs comme ici. »

Tim Van Wieren
Vice-président principal
Santé et sécurité mondiales

VOLONTÉ DE POURSUIVRE NOTRE AMÉLIORATION

La fréquence des blessures est demeurée assez stable ces dernières années (graphique ci-dessus), malgré une légère hausse en 2012. Nous avons mis en place d'autres mesures et ressources en vue de poursuivre notre amélioration continue.

Nous sommes confiants d'obtenir des résultats de premier ordre en mettant davantage l'accent sur les indicateurs guides (proactifs). Il faut dans ce cas appliquer des mesures précises dans toute l'entreprise, comme la participation à des formations en sécurité, la création d'un registre des risques des projets et l'initiation à la sécurité.

TOUT À FAIT ÉVITABLES ET INACCEPTABLES

Les deux décès survenus en 2012 pendant des travaux de construction étaient tout à fait évitables et sont inacceptables. Nous avons diffusé dans toute l'entreprise des comptes rendus des leçons tirées et réitéré la nécessité de toujours suivre rigoureusement les protocoles de gestion des risques critiques de SNC-Lavalin, qui énoncent les normes minimales applicables à toutes nos activités à risque élevé.

L'AMÉLIORATION CONTINUE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Comment prévoyons-nous continuer d'améliorer nos résultats pour atteindre l'objectif de zéro incident enregistrable?

Voici notre plan en quatre points :

- Éduquer par un leadership soutenu et une formation sur les compétences face au risque
- Choisir des clients et des partenaires qui partagent notre engagement en santé et sécurité
- Changer la culture de l'entreprise grâce à la constance et au « ton donné par la direction »
- Offrir à tous un soutien indéfectible grâce à un personnel talentueux, à notre crédibilité et à des systèmes appropriés

EXCELLENCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES ÉMIRATS

Notre projet de complexe aluminier EMAL II à Abou Dhabi conserve un excellent dossier de sécurité. Notre bilan à la fin de 2012 : 16,5 millions d'heures-personnes sans incident avec perte de temps.

SNC-LAVALIN FAVORISE LA SÉCURITÉ AU STAMPEDE DE CALGARY

SNC-Lavalin a pris une part active au 100e anniversaire du célèbre Stampede de Calgary, en Alberta. À titre de commanditaire, nous avons décerné le Prix de la sécurité lors du Derby de Rangeland, mettant ainsi l'accent sur l'un de nos principes d'exploitation fondamentaux et une composante essentielle de nos principes NOUS VEILLONS.

FAVORISER LA SÉCURITÉ DANS NOS COLLECTIVITÉS

Notre unité Opérations et maintenance et la Gendarmerie royale du Canada se sont associées pour faire la tournée de communautés avec un simulateur de tonneaux à bord d'un véhicule afin de démontrer comment ceux-ci se produisent, en vue d'améliorer la sécurité.

PRIX DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

SNC-Lavalin a remporté trois prix en 2012 pour son excellent dossier de santé et de sécurité.

L'équipe du projet Barro Alto a reçu le Prix d'excellence en sécurité de DuPont, décerné pour une gestion exceptionnelle de la santé et de la sécurité au Brésil par un jury d'experts indépendants. Le prix rend hommage aux meilleures solutions dans ce domaine.

SNC-Lavalin Chili a reçu le prix du *Servicio nacional de geología y minería* (ministère national de la Géologie et des mines du Chili) décerné aux entreprises qui excellent à veiller sur leurs travailleurs, leurs biens et leurs ressources.

Le projet d'optimisation de Shipshaw, au Québec, réalisé cette année par notre division Hydroélectricité, a reçu le prestigieux Prix du chef de la direction de Rio Tinto pour la rigueur de sa démarche d'évaluation et d'atténuation des nombreux risques liés au projet.

UNE VIE SAUVÉE À MONT-WRIGHT

SNC-Lavalin a rendu hommage à deux de ses employés et à trois employés d'un entrepreneur pour leur intervention remarquable lors d'une urgence médicale survenue sur le site du projet Spiral à Mont-Wright, au Québec. Lorsqu'un entrepreneur sous suivi médical s'est subitement effondré, victime d'un arrêt cardiaque, ils ont rapidement procédé à une RCR et l'ont réanimé à l'aide d'un défibrillateur, ce qui a contribué à le maintenir en vie, comme l'a déclaré le médecin traitant à sa famille.

PERSONNEL

EN 2012, NOUS AVONS OFFERT PLUS DE PROGRAMMES À NOTRE PERSONNEL PARTOUT DANS LE MONDE ET AMÉLIORÉ NOS PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE POUR DEVENIR L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS AU MONDE.

EFFECTIF
SNC-Lavalin (y compris les filiales en propriété exclusive) et les sociétés associées

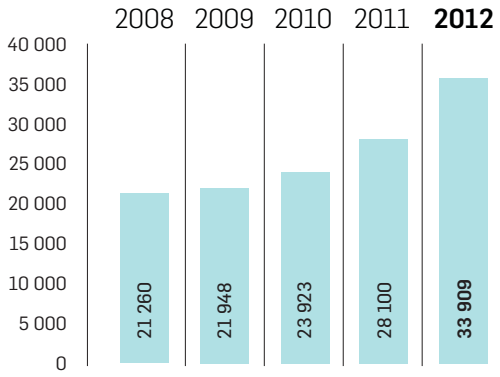

« Nos employés sont reconnus pour leur passion et leur engagement envers la réussite de nos clients ainsi que pour leur fidélité à des normes exceptionnelles en matière de sécurité, d'environnement, de sûreté et de conformité, peu importe où ils travaillent sur la planète. »

Darleen Caron
Vice-présidente directrice
Ressources humaines mondiales

UNE VISION GLOBALE

SNC-Lavalin continue de consolider et d'améliorer sa stratégie de gestion du capital humain à l'échelle de l'entreprise.

Pour devenir l'un des meilleurs employeurs au monde, nous devons nous demander ce qui inciterait les gens les plus talentueux à se joindre à SNC-Lavalin, à y demeurer et à lui donner leur maximum. La réponse tient en partie à notre capacité d'élaborer et de réaliser des projets qui optimisent l'expérience vécue par nos employés. Dans cette perspective, voici certains des projets entrepris en 2012.

SONDAGE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

En octobre, notre premier sondage sur l'engagement des employés nous a fourni un aperçu précieux de l'expérience vécue par nos employés, en complément des milliers de commentaires d'employés recueillis au cours de l'étude sur la rémunération totale réalisée en 2011. Les résultats du sondage, revus à la fin de l'année, ont donné lieu à des plans d'action détaillés qui sont en voie d'être communiqués au personnel en 2013.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DANS LES AFFAIRES

Par la diffusion en 12 langues du nouveau Code d'éthique et de conduite dans les affaires de SNC-Lavalin, nous avons encore davantage mis l'accent sur l'intégrité et la transparence. Le Code a été renforcé et l'équipe des Ressources humaines a conçu un programme de formation et de certification obligatoire pour tous les membres du personnel, donné des formations individuelles à certains groupes prioritaires partout dans le monde et engagé un tiers indépendant pour recueillir tous les signalements d'infractions au Code. La Société a aussi annoncé la création d'un poste de chef de la conformité, qui est maintenant comblé.

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR RÉGION ET CATÉGORIE	Personnel permanent	Personnel contractuel	Personnel temporaire ou occasionnel	**Total des effectifs**
CANADA	16 741	286	778	17 805
É.-U.	1 212	21	56	1 289
AMÉRIQUE LATINE	2 402	3 063	69	5 534
EUROPE	2 874	257	20	3 151
AFRIQUE	1 463	2 010	237	3 710
MOYEN-ORIENT	274	243	324	841
EURASIE	43	4	0	47
ASIE	981	167	9	1 157
OCÉANIE	269	86	20	375
Total	**26 259**	**6 137**	**1 513**	**33 909**

CLASSIFICATION DES EMPLOIS

Nous avons entamé une révision complète de notre classification des emplois. Nous pourrons ainsi définir les emplois et établir une hiérarchie de façon systématique, jeter de solides bases sur lesquelles fonder nos décisions de gestion des primes et du personnel talentueux (salaire de base, mesures incitatives, gestion de carrière, planification des effectifs, apprentissage et perfectionnement), assurer une administration uniforme des programmes de rémunération et de rendement à l'échelle de l'entreprise et faciliter la communication des plans de cheminement de carrière et la mobilité du personnel. La classification présente une nouveauté des plus uniques, des échelons de carrière pour les gestionnaires de projet.

ACADÉMIE SNC-LAVALIN

L'Académie donne aux participants l'occasion de s'aligner sur la stratégie commerciale de l'entreprise tout en acquérant des compétences clés, des synergies et des réseaux dans leur domaine. Durant l'automne, nous avons lancé trois programmes d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise : perfectionnement du leadership, excellence fonctionnelle et perfectionnement accéléré (bassin ciblé). L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de gestion de projet hautement spécialisé sont prévus en 2013.

GESTION DU RENDEMENT

Le cycle 2012 de gestion du rendement a été synchronisé avec nos résultats financiers et autres processus annuels. Nos employés pourront ainsi mieux comprendre le lien direct entre leur cote de rendement et leur salaire et toute autre composante de la rémunération. Le processus de gestion du rendement a aussi été étendu à 15 000 autres employés.

UN EMPLOYEUR DE CHOIX

En mai 2012, SNC-Lavalin a été nommée 6e meilleur employeur au Canada selon le sondage auprès des employés effectué pour les Prix 2012 de Randstad. Plus de 7000 Canadiens ont répondu au sondage visant à sélectionner pour l'année les employeurs présentant l'image la plus attrayante. Les répondants devaient indiquer les entreprises pour lesquelles ils aimeraient travailler et en évaluer l'attractivité en fonction de divers critères, dont les suivants :

- **les possibilités de formation ;**
- **la sécurité d'emploi à long terme et les perspectives de carrière ;**
- **la compétitivité des salaires et des avantages sociaux ;**
- **le caractère progressif des politiques en matière d'environnement.**

COLLECTIVITÉS

NOUS VEILLONS

NOUS NE NOUS CONTENTONS PAS DE VEILLER À CE QUE LES COLLECTIVITÉS NE SOIENT PAS TOUCHÉES PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX. NOUS CHERCHONS À MAXIMISER LES AVANTAGES QUE NOS PROJETS ET NOTRE PERSONNEL APPORTENT AUX COLLECTIVITÉS OÙ NOUS VIVONS ET TRAVAILLONS PARTOUT DANS LE MONDE.

« Nous sommes fiers qu'un si grand nombre de nos employés aient choisi de faire leur part pour les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Si l'on considère à la fois ces efforts et les avantages réels et positifs de nos projets, nos activités ont une énorme incidence sur les parties prenantes à travers le monde. »

Robert G. Card
Président et chef de la direction

DONNER EN RETOUR, DANS LE MONDE ENTIER

SNC-Lavalin a versé en 2012 un total de 3 926 053 $ en dons et commandites.

GRAND NETTOYAGE DES RIVAGES CANADIENS

Pour la deuxième année consécutive, nos employés se sont réunis pour nettoyer les rives des lacs et des rivières, et les côtes d'un océan à l'autre, à l'occasion du Grand nettoyage des rivages canadiens. Au total, plus de 125 grands sacs de déchets et de matières recyclables attribuables à l'activité humaine ont été remplis. Les employés participants ont ramassé de curieux déchets, comme des chaises de jardin, des pièces d'automobiles et de barbecue, des douilles de fusil, divers jouets, une bouée d'amarrage et même un bateau d'agrément gonflable.

ÉCHANGES AVEC NOS PARTIES PRENANTES AUTOCHTONES

SNC-Lavalin est fière de travailler à de nombreux projets dans lesquels elle s'efforce activement de réserver aux communautés autochtones une première place en tant que partie prenante. De ce nombre, mentionnons des ententes qui nous permettront de transmettre un savoir-faire précieux et de mettre en œuvre des programmes visant à améliorer les perspectives d'emploi et d'approvisionnement qui s'offrent aux groupes des Premières Nations dans le cadre de projets.

- En avril 2012, nous avons signé un protocole d'entente avec Seven Generations Environmental Services, société en propriété exclusive de six communautés Stó:lō de Colombie-Britannique. Grâce à cette relation, nous proposerons des services de gestion environnementale pour une grande variété de projets dans toute la province.
- SNC-Lavalin a mis au point une stratégie de formation opérationnelle et un plan d'inclusion des autochtones pour le projet aurifère Éléonore, dans le Nord-du-Québec. L'importance accordée à la mise en valeur des ressources locales et à une étroite collaboration avec le client et la communauté autochtone a mené à la création de 700 emplois pour les habitants de la région. Grâce à ces démarches, le projet Éléonore cadrera mieux avec la vie des communautés environnantes.

DONS

United Way Centraide Canada

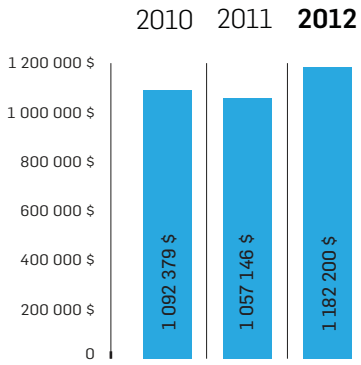

EXERCER NOS DROITS POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Le personnel de SNC-Lavalin n'a pas reculé devant les défis difficiles (et amusants) organisés pour collecter des fonds à l'intention d'organismes caritatifs en 2012.

- Plusieurs employés ont participé à un triathlon en vue d'amasser des fonds pour l'Association pulmonaire du Québec. L'argent recueilli servira à la prévention et au soutien de nouvelles recherches importantes.
- Sept skieurs courageux de SNC-Lavalin ont pris part à la 12e édition du 24 h de Tremblant, une course à relais en skis servant à recueillir des fonds pour des fondations axées sur l'amélioration de la vie des enfants et de leurs familles, comme la Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau, la Fondation des Sénateurs d'Ottawa, la Fondation Martin-Matte et la Fondation Tremblant.
- Certains membres de notre personnel de Saskatoon ont fait équipe pour participer au défi annuel *Saskatoon Corporate Challenge*. Pendant une compétition de six jours opposant le gratin du milieu des affaires de Saskatoon, l'équipe a relevé des défis à la fois physiques et mentaux pour recueillir des fonds destinés à la Fondation de l'Hôpital pour enfants de la Saskatchewan.
- Le 31 mars 2012, cinq employés de SNC-Lavalin ont participé à la 14e édition de Kurling for Kids (K4K) en vue de collecter des fonds pour deux hôpitaux qui offrent des soins spécialisés aux enfants et aux adolescents dans la région de Montréal.

UNE LONGUE TRADITION DE DONS

SNC-Lavalin participe à la campagne Centraide/United Way depuis le début des années 1970. Pour la première fois cette année, les employés ont eu un incitatif supplémentaire : l'entreprise versait une somme identique à chaque don du personnel pour cette campagne. Avec les dons de chaque employé et les fonds issus de diverses activités de financement inédites, SNC-Lavalin a réussi à recueillir un total de 1 182 200 $. Ce montant a été remis à divers organismes de Centraide/United Way dont la mission est de fournir des solutions concrètes à des milliers de personnes démunies vivant dans diverses communautés au Canada.

UN AVION, UN ENFANT, UN RÊVE

Des membres du personnel de notre filiale en France, la Société d'Exploitation de Chalon-Champforgeuil Aéroport, ont appuyé l'activité Un avion, un enfant, un rêve. Cette activité offre aux handicapés la chance de découvrir le plaisir de voler et les encourage à entreprendre une carrière dans l'aviation.

En 2012, 150 personnes y ont participé, dont 70 enfants, et ont fait au total 63 décollages. En attendant leur tour, les participants pouvaient se promener en side-car ou faire des activités de maquillage ou de dessin. La journée s'est terminée par un grand spectacle d'acrobaties aériennes et de parachutisme. Ce jour-là, tous les participants avaient des ailes.

SENSIBILISATION EN TUNISIE

Notre équipe médicale en Tunisie a invité des professionnels et des professeurs d'un hôpital d'enseignement à proximité à mener une activité de sensibilisation pour la Journée mondiale sans tabac tenue à l'un de nos chantiers. En plus de recevoir de l'information sur les effets néfastes du tabac, les fumeurs travaillant sur les lieux ont été invités à faire vérifier leurs poumons et leur état de santé général. Lorsque des problèmes respiratoires étaient décelés, la personne était dirigée vers l'hôpital en question aux fins d'évaluations et de traitements supplémentaires.

LES CLÉS D'UN NOUVEL AVENIR

SNC-Lavalin a été invitée à prendre la parole au cours d'une cérémonie d'inauguration tenue par Habitat pour l'humanité (HPH), à Toronto, et à remettre à la famille partenaire les clés de la maison nouvellement construite. SNC-Lavalin travaille en partenariat avec HPH depuis 2004 et peut se vanter d'avoir recueilli plus de 500 000 $ pour aider des familles sélectionnées. Par ce partenariat, des centaines de membres du personnel de SNC-Lavalin dans la région du Grand Toronto ont participé à des Journées des bâtisseurs d'Habitat, construisant ensemble des maisons pour loger des familles dans le besoin.

ENVIRONNEMENT

NOUS VEILLONS

NOUS SAVONS QU'UNE GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE RESPONSABLE NE SE RÉSUME PAS À NOTRE MANIÈRE DE CONCEVOIR ET DE RÉALISER NOS PROJETS ; ELLE DOIT FAIRE BÉNÉFICIER LES GÉNÉRATIONS À VENIR DE NOTRE HÉRITAGE.

« Le développement durable pourrait bien être le plus grand défi auquel doit faire face l'humanité au 21e siècle. Chaque jour, des professionnels chez SNC-Lavalin relèvent ce défi, qu'il s'agisse des sciences de l'environnement ou de domaines aussi variés que l'eau et l'assainissement, l'efficacité et la suffisance énergétique, et les transports publics. »

Mark Osterman
Vice-président, Environnement

TOUS ENSEMBLES POUR L'ENVIRONNEMENT

Sous le thème « Je suis écocentrique – L'avenir de la planète ne se démode pas », SNC-Lavalin a souligné la Semaine de l'environnement du Canada et la Journée mondiale de l'environnement en 2012 en invitant le personnel à échanger des conseils, des idées et des stratégies afin d'être plus respectueux de l'environnement.

Des milliers d'employés y ont pris part, dont près de 4000 se sont engagés à protéger l'environnement, certains promettant même de déménager à proximité du bureau afin de réduire leur empreinte carbone. Au total, 1648 commentaires ont été transmis par les employés, ce qui a amorcé un dialogue interculturel sur les moyens de mieux protéger la seule planète dont nous disposons.

RÉDUIRE, RÉUTILISER ET RECYCLER

Grâce au programme de recyclage de SNC-Lavalin, en place depuis plus de deux décennies dans les bureaux, 62 tonnes de papier ont pu être recyclées en 2012 au siège social seulement. Il y a eu une réduction dans le volume de papier recyclé ces cinq dernières années, même si notre volume d'affaires a augmenté considérablement au cours de la même période. La tendance ne devrait pas nous inquiéter. Cette période coïncide également avec un effort concerté de réduire le volume de déchets de papier que nous produisons, grâce à l'impression recto verso ou en évitant tout simplement d'imprimer.

UN PROGRAMME DE RECYCLAGE ÉNERGÉTIQUE

Au cours des cinq premières années d'un programme de recyclage de piles et de petits appareils électroniques, SNC-Lavalin a recueilli 871 kg de piles, 582 téléphones portables et 39 lecteurs MP3. Bien que les quantités puissent sembler faibles, une seule pile peut contaminer 1 m³ de terre et 1000 m³ d'eau en 50 ans.

NOMBRE DE DÉVERSEMENTS

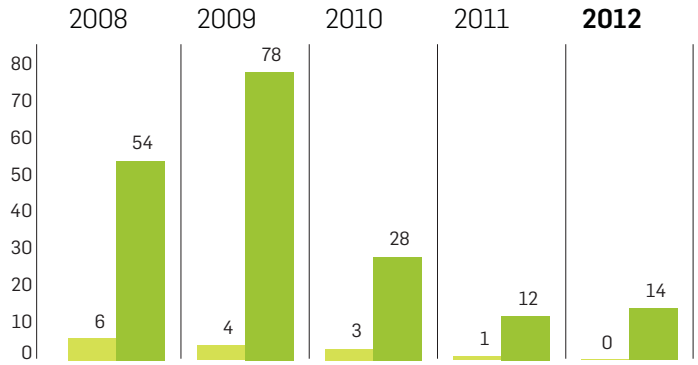

Important*
À déclarer

*Déversement d'hydrocarbure de plus de 100 litres ou qui engendre la contamination du sol ou de l'eau

ÉMISSIONS (T D'ÉQUIVALENT CO_2)

	2009	2010	2011	2012		
	Bureaux	Bureaux	Bureaux	Bureaux	Chantiers de l'unité I&C*	Total
Consommation d'électricité (MW/h)	84 601	113 481	96 533	86 147	18 467	**104 614**
Cercle 1 (émissions directes)	12 919	13 881	14 968	12 917	16 892	**29 809**
Cercle 2 (électricité achetée)	28 009	28 236	30 424	20 178	5 295	**25 473**
Total (cercles 1 et 2)	40 928	42 117	45 392	33 095	22 187	**55 282**
Effectif	21 948	23 923	24 000	33 909	14 091	**48 000**
Intensité des émissions (t d'équivalent CO_2/employé)	1,86	1,76	1,89	0,98	1,57	**1,15**

Nous travaillons avec diligence à évaluer notre propre empreinte carbone. Pendant trois années consécutives, le *Carbon Disclosure Project* (CDP) a classé SNC-Lavalin parmi les chefs de file au Canada en matière d'excellence à l'égard de la divulgation de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses stratégies connexes.

Note :
Notre rapport détaillé d'émissions de GES est publié par l'entremise du CDP et est disponible sur son site Web au *www.cdproject.net*.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : MENACE OU OCCASION À SAISIR?

Chez SNC-Lavalin, nous comprenons que le changement climatique menace l'avenir de la planète. Ses répercussions sont déjà visibles à travers le monde et elles peuvent nous nuire grandement, ainsi qu'à nos enfants et petits-enfants.

En qualité d'un des principaux groupes d'ingénierie et de construction dans le monde, nous avons le savoir-faire nécessaire pour évaluer les risques posés par le changement climatique et faire face à ses effets, partout où ils se produisent. Dans les domaines des transports, de la conception et de la construction de bâtiments, de l'énergie et de la production d'électricité, de l'eau et de l'assainissement, les spécialistes de SNC-Lavalin mettent en œuvre des solutions réelles aux changements environnementaux et climatiques.

EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE SUR LES CHANTIERS

Les chantiers de construction de SNC-Lavalin se trouvent sur tous les continents et sous tous les climats. Ils ont cumulé plus de 130 millions d'heures travaillées en 2012 (voir le graphique à la p.8) sans connaître d'incidents environnementaux importants.

Dans de nombreuses juridictions, les exigences sont très strictes en matière de déversements, obligeant la déclaration de très petits déversements. En 2012, nos chantiers ont signalé 14 de ces déversements ou incidents. Aucun de ces petits déversements n'a causé de dommages à l'environnement, ou entraîné une poursuite, une injonction, une sanction ou une amende.

Pouvons-nous faire mieux? Nous croyons fermement que oui. En 2012, SNC-Lavalin a créé un système mondial de gestion de l'environnement qui sera déployé en 2013 sur l'ensemble de nos chantiers de construction dans le monde. Cela permettra une meilleure uniformisation, une cohérence accrue et une démarche proactive fondée sur l'utilisation d'indicateurs guides. Nous espérons que cela nous aidera à cerner les problèmes potentiels bien avant qu'un incident environnemental ne se produise.

UN PARTENAIRE POUR LES PROJETS LIÉS AU CARBONE

Nous avons obtenu de l'American National Standards Institute l'accréditation officielle pour la déclaration des gaz à effet de serre par les installations. L'accréditation s'ajoute à notre capacité croissante à fournir une gamme de services liés au carbone, qu'il s'agisse d'audits d'installations, de projets de captage et de stockage de CO_2, ou de gestion des risques.

[1] Unité d'exploitation Infrastructures et Construction de SNC-Lavalin

QUALITÉ

CHEZ SNC-LAVALIN, LA QUALITÉ EST BIEN PLUS QU'UN SIMPLE ENGAGEMENT ENVERS NOS CLIENTS À L'ÉGARD DE LEURS PROJETS. POUR ATTEINDRE ET MAINTENIR LE NIVEAU DE QUALITÉ QUI NOUS PERMET DE FAIRE FACE À LA CONCURRENCE, NOUS SAVONS QUE L'ORGANISATION DOIT, À TOUS LES ÉGARDS, NE JAMAIS CESSER D'AMÉLIORER LA QUALITÉ.

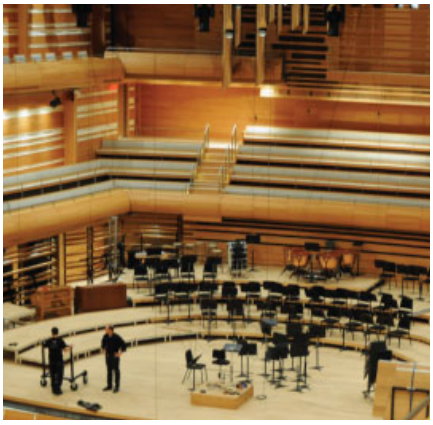

« Nous avons su relever divers défis posés par le projet de la salle de concert de la Maison symphonique de Montréal. Nous sommes honorés qu'on ait salué notre contribution à ce bâtiment d'avant-garde, qui est un haut lieu culturel pour Montréal et la province de Québec. »

Charles Chebl
Vice-président directeur
Infrastructures et Construction

EXCELLENCE EN EXPLOITATION ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES

SNC-Lavalin s'est vu décerner deux prix par la *Building Owners and Managers Association* du Canada (BOMA). Les prix des immeubles à bureaux de l'année (TOBY) soulignent la qualité dans le secteur des immeubles à bureaux commerciaux ainsi que l'excellence en gestion immobilière.

A STANDING OVATION

À l'automne de 2011, la salle de concert de la Maison symphonique de Montréal, située dans le centre-ville de Montréal, a ouvert ses portes au public. Les hôtes se sont trouvés dans un bâtiment dont tous les aspects avaient été conçus avec grande minutie. La réalisation de l'équipe de projet dirigée par SNC-Lavalin a fait l'unanimité : elle était digne d'une ovation.

La qualité exceptionnelle de la salle de concert continue de susciter des éloges. Le projet a permis à SNC-Lavalin de remporter deux prix prestigieux en 2012, portant à cinq le total des prix décernés pour l'installation, soit :

- un prix Léonard dans la catégorie « Bâtiment-Structure » à l'occasion de la 10e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois, qui rend hommage aux entreprises de génie-conseil dont les projets sont considérés comme des modèles d'ingénierie ;
- un prix d'excellence dans la catégorie des bâtiments à l'occasion du gala de 2012 des Prix canadiens du génie-conseil tenu à Ottawa, décerné par un jury indépendant de 12 personnes.

ÉLOGES DANS LES ÉMIRATS

SNC-Lavalin s'est vu confier EMAL I en 2007, qui constitue la première phase d'un projet de construction d'un des plus grands complexes aluminiers au monde à Abou Dhabi, lancé par Emirates Aluminum. La performance exceptionnelle de l'équipe pour EMAL I - qui a achevé le projet bien avant l'échéance et en deçà du budget - a permis à l'entreprise de remporter la deuxième phase du mégaprojet, EMAL II. En 2012, la réussite d'EMAL I a valu à l'usine d'aluminium le prix du « Projet industriel de l'année » à la remise des prix de la qualité de la revue Middle East Economic Digest (MEED), à Abou Dhabi.

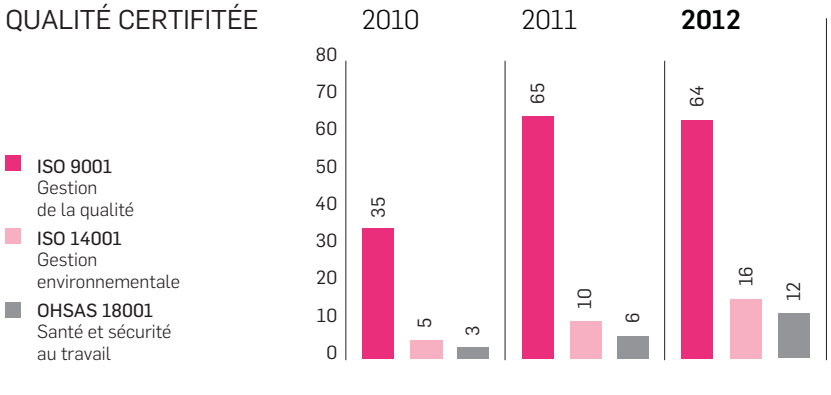

BIEN FAIRE LES CHOSES DU PREMIER COUP

SNC-Lavalin a remporté un prix d'excellence de la Société canadienne pour la formation et le perfectionnement. Le prix a été décerné pour la trousse novatrice de contrôle de la qualité élaborée par SNC-Lavalin en vue de l'amélioration du contrôle de la qualité sur les lieux. La trousse, qui porte le titre « Bien faire du premier coup », permet de déceler les problèmes de qualité par une approche proactive en matière d'uniformisation et d'imputabilité, et en faisant ressortir les aspects critiques des processus de construction en cours.

ATTEINDRE ET DÉPASSER LES PLUS HAUTES NORMES DE QUALITÉ

Les normes ISO 9001 fournissent des conseils et des outils aux entreprises qui veulent que leurs services répondent systématiquement aux exigences des clients, et que la qualité soit constamment améliorée. En général, les divisions et les unités d'exploitation de SNC-Lavalin dans le monde entier atteignent et dépassent les normes ISO 9001. Depuis 2010, nous avons ajouté 29 certifications ISO de ce genre, soit un total de 64 dans toute l'entreprise.

FOURNIR DES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES DE QUALITÉ

En 2012, SNC-Lavalin Environnement a remporté trois prix de Shell pour la qualité de ses travaux pour l'entreprise, supérieure en tous points.

- Shell a rendu hommage à SNC-Lavalin pour avoir atteint « l'objectif zéro ». Elle l'a félicitée de n'avoir connu aucun incident de sécurité enregistrable, d'avoir mis en œuvre des programmes servant à signaler les quasi-incidents et les incidents potentiels, d'avoir mis sur pied un programme de récompense du personnel pour la prise en charge de la sécurité, et de promouvoir une culture qui place la sécurité au centre de toutes les décisions.
- SNC-Lavalin s'est vu attribuer par Shell le titre de meilleur expert-conseil en environnement de l'Amérique du Nord. Ce prix repose sur le rendement dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement, de la gestion commerciale, des résultats techniques, ainsi que sur la relation globale que l'équipe entretient avec Shell.
- Ryan Taylor, chef de projet, Ouest canadien, a fait l'objet d'un éloge de Shell pour sa défense des règlements sur un chantier en Colombie-Britannique. Ryan a été l'un des principaux intervenants d'un projet complexe de Shell qui exigeait une autre approche que celles employées pour d'autres sites pétroliers contaminés.

RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE

SNC-Lavalin a décerné ses Prix d'excellence annuels en septembre. Le programme a été établi en 2004 pour rendre hommage aux réalisations exceptionnelles d'une équipe de projet dans différentes catégories de compétence. Les Prix réitèrent l'engagement de SNC-Lavalin à offrir l'excellence en matière de services, de compétences techniques, de santé, de sécurité, et de développement durable à ses clients et à ses actionnaires.

LISTE DES PROJETS PRIMÉS :

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DÉVELOPPEMENT DE L'USINE D'ÉLECTROLYSE DE BOYNE
Australie

OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

PROJET D'ADDUCTION D'EAU À TAKSEBT
Algérie

GESTION DE PROJET Grand projet

PROJET DE NICKEL BARRO ALTO
Brésil

GESTION DE PROJET Petit projet

CARNET DE COMMANDES DE SHELL
Canada

INGÉNIERIE Grand projet

PONT COAST MERIDIAN
Canada

INGÉNIERIE Petit projet

HANGAR D'ENTRETIEN 1, BFC DE TRENTON
Canada

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET DE RÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME D'IRRIGATION DE L'ARGHANDAB
Afghanistan

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS UNE CONDUITE ÉTHIQUE ET LES NORMES LES PLUS STRICTES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, DE CONFORMITÉ ET DE REDDITION DE COMPTES EST INÉBRANLABLE. NOUS NE CESSONS DE NOUS AMÉLIORER ET DE RENFORCER NOS PROCESSUS DANS TOUTE L'ENTREPRISE ET À TOUS LES ÉCHELONS.

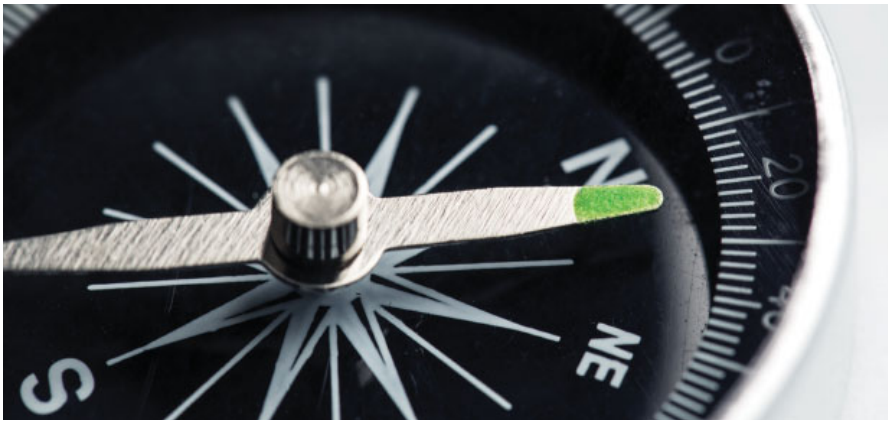

« Les défis passés de l'entreprise en matière de conformité ont jeté les bases d'un programme d'éthique et de conformité de tout premier ordre. »

Robert G. Card
Président et chef de la direction

En faisant la bonne chose de la bonne façon en toute circonstance, nous sommes en mesure de changer non seulement le milieu, mais aussi le monde qui nous entoure.

NOTRE ENGAGEMENT

Les réalisations de SNC-Lavalin ont des incidences positives sur des millions de parties prenantes dans le monde entier. En mettant à profit notre vaste savoir-faire et notre réseau mondial étendu, nous jouons un rôle essentiel qui contribue à combler l'écart entre l'offre et la demande de ressources dans le monde entier, qu'il s'agisse de denrées, de matériaux, d'énergie ou d'infrastructures cruciales. Cependant, la façon dont nous nous conduisons et exécutons notre travail est tout aussi importante que le résultat. En faisant la bonne chose de la bonne façon en toute circonstance, nous sommes en mesure de changer non seulement le milieu, mais aussi le monde qui nous entoure.

SNC-Lavalin s'est engagée à faire des affaires de façon intègre. Les défis que nous avons dû relever ont jeté les bases nous permettant de créer un programme d'éthique et de conformité de premier plan. Un certain nombre de mesures concrètes ont été mises en place en 2012, présentant une multitude de nouvelles démarches et des modifications à d'autres mesures pour respecter toute la rigueur et les normes propres à un programme d'éthique et de conformité de classe mondiale.

NOS MODES D'ACTION : PRÉVENIR, DÉCELER ET RÉGLER

Le Programme de conformité de SNC-Lavalin repose sur trois pilliers : prévenir, déceler et régler. Ces pilliers couvrent toute la gamme des mesures que nous entendons prendre pour nous assurer que nos activités sont conformes en tous points aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'à nos principes et processus internes.

PRÉVENIR

Structure d'entreprise

La structure interne de notre entreprise a été encore renforcée. Le chef des affaires financières et le vice-président directeur et chef du contentieux établissent les lignes directrices des politiques, et voient à ce que toutes nos unités d'exploitation s'y conforment, selon une filière hiérarchique directe avec les responsables des Affaires juridiques et des Finances de chaque unité d'exploitation.

Modification du Code d'éthique et de conduite dans les affaires

Notre réussite en affaires et à titre d'employeur privilégié repose sur la volonté d'excellence de notre personnel, la réputation que lui vaut un travail de haute qualité et le respect absolu de notre Code d'éthique et de conduite dans les affaires (notre Code) ainsi que des lois et règlements en vigueur.

Notre Code vise à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la conduite de nos affaires et dans les relations que nous entretenons avec notre personnel, nos administrateurs, nos actionnaires et nos partenaires, y compris nos clients, nos associés et nos fournisseurs, ainsi que les gouvernements, le public et les médias.

Respecter notre Code ainsi que les politiques et procédures sous-jacentes est une condition d'emploi et une condition d'appartenance au conseil d'administration. Avant sa nomination ou son embauche, et une fois par année par la suite, chaque administrateur et chaque membre du personnel devra se soumettre à un processus de certification visant à garantir qu'il comprend bien et applique notre Code.

En 2012, nous avons effectué une mise à jour du Code dans le but d'accroître les lignes directrices à la disposition de notre personnel. La nouvelle version du Code comprend des précisions et nouvelles dispositions à l'égard des éléments suivants :

- obligation de signaler les infractions à notre Code;
- possibilité de signaler les infractions à notre Code par l'entremise d'une tierce partie indépendante (EthicsPoint);
- principes à l'égard des cadeaux et autres articles de valeur que l'on donne ou que l'on reçoit;
- définition d'un conflit d'intérêt réel ou perçu;
- déontologie en matière de contributions politiques et de lobbying;
- dispositions contre la corruption et le boycottage;
- obligation, de la part des cadres, de donner l'exemple et d'aider celles et ceux qui relèvent d'eux à comprendre et à respecter les normes énoncées dans notre Code.

Notre Code révisé a maintenant été adopté et diffusé en ligne sur nos sites interne et externe. Il existe en 12 langues et sera continuellement mis à jour ou remanié en fonction des modifications apportées aux lois et aux politiques, et des pratiques exemplaires. La version la plus récente de notre Code peut être consultée sur notre site Web au *www.snclavalin.com/ethique.*

Notre Code vise à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la conduite de nos affaires et dans les relations que nous entretenons avec notre personnel, nos administrateurs, nos actionnaires et nos partenaires, y compris nos clients, nos associés et nos fournisseurs, ainsi que les gouvernements, le public et les médias.

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

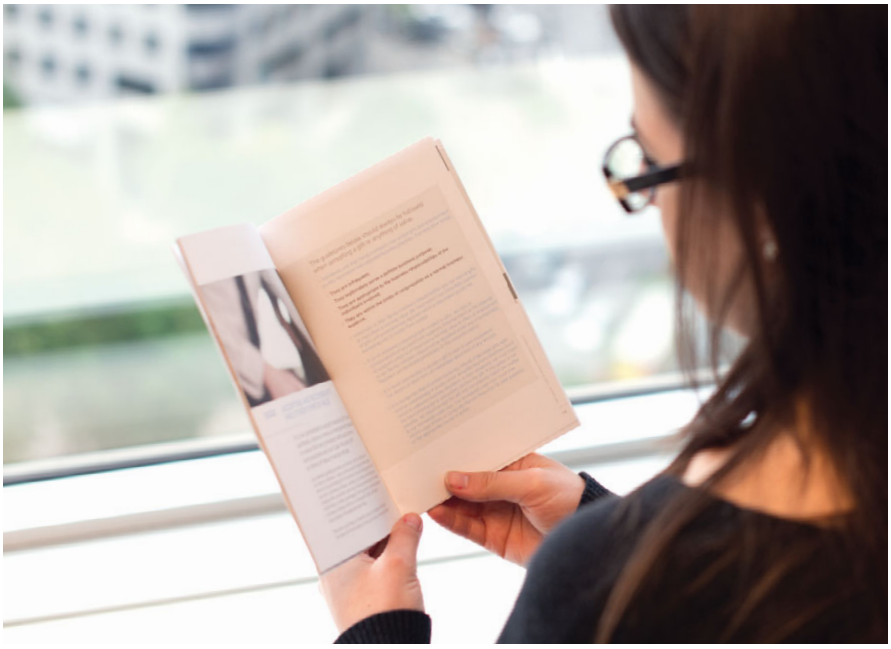

Mesures anticorruption

Les employés et les membres de la direction ne doivent faire, directement ou indirectement, une offre, promesse ou subvention, ni permettre d'accorder quoi que ce soit de valeur – sommes d'argent, cadeaux, divertissements, emplois, contrats ou avantages, quels qu'ils soient – à un représentant d'un gouvernement ou à tout tiers dans le but d'exercer une influence sur une décision officielle ou d'obtenir un avantage déloyal.

Les offres, promesses, subventions ou cadeaux doivent être conformes aux lois en vigueur, de même qu'à notre Code et aux politiques s'y rattachant. Cela signifie, notamment, qu'il ne faut pas faire d'offres, de promesses, de cadeaux, ni de subventions, qui pourraient raisonnablement être interprétés comme des tentatives pour corrompre un représentant d'un gouvernement ou exercer une influence indue sur celui-ci afin qu'il accorde un avantage commercial à SNC-Lavalin.

Adhésion des tiers

Nous élaborons des procédures selon lesquelles nos fournisseurs et nos partenaires doivent respecter les mêmes normes de conduite dans les affaires que celles que nous appuyons. Dans le cas où il faut avoir recours aux services d'une personne ou d'une entreprise pour représenter SNC-Lavalin ou agir comme consultant, il faut prendre soin d'éviter tout conflit d'intérêts entre SNC-Lavalin et la personne ou l'entreprise dont les services sont retenus. Nos partenaires, notamment les consultants, représentants et agents de SNC-Lavalin, doivent agir, au nom de la Société, d'une manière toujours conforme à notre Code et aux lois et règlements en vigueur, de façon à respecter les normes les plus rigoureuses.

Nous nous réservons le droit de procéder en tout temps à un audit pour nous assurer que nos partenaires respectent notre Code. En cas de violation de son Code ou des valeurs qu'il préconise, SNC-Lavalin prendra les mesures appropriées, y compris la résiliation ou la non-reconduction du contrat.

Évaluation comparative

Nous avons évalué et continuerons d'évaluer nos politiques, procédures et pratiques d'affaires, en les comparant avec celles d'un certain nombre d'organismes externes (comme le Forum économique mondial) et d'autres sociétés chefs de file dans notre groupe de pairs.

Nous élaborons des procédures selon lesquelles nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients doivent respecter les mêmes normes de conduite dans les affaires que celles que nous appuyons.

Politique d'entreprise relative aux contrats de représentation à l'étranger

SNC-Lavalin s'est engagée à respecter des normes d'éthique et d'intégrité élevées dans la conduite de ses affaires. Il incombe à tout membre du personnel et à toute personne agissant au nom de la Société de préserver la réputation de cette dernière et d'exercer les activités de la Société avec probité et professionnalisme. Le conseil d'administration et le Bureau du président se sont engagés à instaurer et à mettre en pratique des systèmes efficaces dans l'ensemble de la Société pour prévenir, surveiller et éliminer la corruption.

Voici les points saillants de cette politique mise à jour :

- création du Comité d'examen des agents, composé du président et chef de la direction, du chef des affaires financières et du vice-président directeur et chef du contentieux; ces personnes ont pour mandat d'examiner et d'approuver la passation de certaines ententes de représentation;
- mise en œuvre d'une liste de vérification avec signaux d'alerte pour repérer les ententes de représentation devant faire l'objet de contrôles préalables plus poussés;
- examen obligatoire par le service des Affaires juridiques de toute entente de représentation comportant une modification par rapport au modèle standard;
- contrôles préalables interne et externe exhaustifs de tous les représentants;
- obligation de signaler au comité d'examen des agents, pour évaluation et approbation préalables, tout projet d'entente avec une tierce partie portant sur des activités de développement des affaires, y compris les lettres d'intention et les contrats de consultants, avec ou sans rémunération immédiate.

Nous nous réservons le droit de procéder en tout temps à un audit pour nous assurer que nos partenaires respectent notre Code. En cas de violation de son Code ou des valeurs qu'il préconise, SNC-Lavalin prendra les mesures appropriées, y compris la résiliation ou la non-reconduction du contrat.

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

DÉCELER

Signalements et plaintes – Ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité

SNC-Lavalin veille à respecter les normes éthiques les plus strictes dans la conduite de ses affaires et dans ses relations avec tous ceux avec qui elle fait affaire ou est associée. L'intégrité et la réputation de la Société en matière d'éthique font partie des atouts précieux de l'entreprise et constituent des éléments essentiels dans sa quête d'une rentabilité soutenue.

SNC-Lavalin a choisi un tiers fournisseur indépendant, EthicsPoint, afin d'offrir à tout son personnel un moyen de signaler, dans l'anonymat et en toute confidentialité, tout manquement réel ou apparent à notre Code. EthicsPoint fournit un outil de signalement complet et confidentiel conçu pour aider la direction et le personnel à travailler de concert afin de traiter les cas de fraude, d'abus et d'inconduite en milieu de travail, tout en favorisant un milieu de travail positif.

Les employés ne seront ni pénalisés, ni congédiés, ni rétrogradés, ni suspendus et ne feront l'objet d'aucunes représailles si, en toute bonne foi, ils signalent un manquement possible au Code, se renseignent sur le sujet ou demandent conseil sur la façon de traiter un manquement présumé.

SNC-Lavalin a choisi un tiers fournisseur indépendant, EthicsPoint, afin d'offrir à tout son personnel un moyen de signaler, dans l'anonymat et en toute confidentialité, tout manquement réel ou apparent à notre Code.

RÉGLER

Comité d'éthique et de conformité

Créé en 2012, le Comité d'éthique et de conformité (CEE) est un comité directeur établi par le président et chef de la direction afin de veiller à ce que SNC-Lavalin et ses tiers partenaires agissent avec éthique et conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'à notre Code d'éthique et de conduite dans les affaires.

Pour remplir son mandat, le CEE doit favoriser une culture de l'éthique et de la conformité, et notamment :

- s'assurer de disposer de la formation et de l'information suffisantes en matière d'éthique et de conformité pour régler les questions dans ces domaines;
- veiller à ce que les cadres, les membres de la direction et les employés de SNC-Lavalin reçoivent périodiquement la formation en éthique et conformité et obtiennent la certification subséquente;
- approuver et réviser le programme de formation et le processus de certification s'adressant à tous les segments de l'effectif de SNC-Lavalin, dont les personnes « plus exposées »;

- traiter les signalements transmis au CEE et faire enquête sur ces cas, en toute diligence;
- après une telle enquête, fournir au président et chef de la direction des recommandations sur la conduite à adopter, au besoin;
- réviser en continu les principes et mécanismes en matière d'éthique et de conformité afin de s'assurer qu'ils respectent les lois et règlements applicables, ainsi que les pratiques ayant cours dans le domaine;
- inciter les cadres, les membres de la direction et les employés à consulter les services des Affaires juridiques, des Ressources humaines, des Finances ou de l'Audit interne de l'entreprise face à des cas difficiles, afin qu'ils s'assurent de se conformer aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'au Code d'éthique et de conduite dans les affaires;
- s'assurer que les employés qui signalent des cas de bonne foi ne fassent l'objet d'aucune mesure de rétorsion;
- sensibiliser davantage à l'éthique et à la conformité nos tiers partenaires tels que nos consultants, nos représentants et nos agents.

Résolution

Nous avons maintenant en place les mécanismes nécessaires non seulement pour donner suite aux recommandations issues du rapport déposé par le Comité d'audit en mars 2012, mais aussi pour garantir le règlement rapide et efficace de toute violation connue ou soupçonnée de notre Code.

Nous avons mis en place une structure de conformité complète dirigée par notre nouveau chef de la conformité, Andreas Pohlmann, et nommé des responsables de la conformité dans chaque unité d'exploitation et pôle régional, ce qui renforce notre capacité à respecter nos engagements.

Tout récemment, en 2013, nous avons inauguré un Programme d'amnistie temporaire à l'intention des membres du personnel actuels, afin de mettre au jour et de régler rapidement tout problème d'éthique et de conformité non résolu. Pour autant que l'on sache, c'est la première fois qu'une société canadienne met sur pied un programme d'amnistie, une mesure que recommande fortement le monde de l'éthique sur la scène internationale, dans des situations difficiles comme celle que nous sommes en voie de surmonter.

Comme ces mesures en témoignent, nous ne nous satisferons pas d'une simple conformité aux bonnes pratiques de gouvernance. Nous visons encore plus haut et souhaitons devenir un modèle auquel se compareront les autres entreprises. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'excellence visée en matière d'éthique et de conformité.

Pour obtenir plus de renseignements sur les nouvelles mesures favorables mises en œuvre chez SNC-Lavalin, consulter le site *www.snclavalin.com/suiveznous*.

Comme ces mesures en témoignent, nous ne nous satisferons pas d'une simple conformité aux bonnes pratiques de gouvernance. Nous visons encore plus haut et souhaitons devenir un modèle auquel se compareront les autres entreprises.

RÉFÉRENTIEL GRI

SI NOUS SUIVONS LES LIGNES DIRECTRICES DE LA GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI), C'EST POUR MESURER ET SURVEILLER NOTRE PERFORMANCE AUX PLANS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL, AINSI QU'EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, DANS UN CADRE DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS DONT L'USAGE EST TRÈS RÉPANDU. NON SEULEMENT CE CADRE NOUS FOURNIT-IL UN ÉTAT DE LA SITUATION DANS NOTRE ENTREPRISE, MAIS IL NOUS PROCURE AUSSI DES POINTS DE RÉFÉRENCE POUR L'AVENIR.

STRATÉGIE ET ANALYSE		
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation (chef de la direction, président du conseil ou cadre dirigeant de même niveau, par exemple) sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie	Veuillez vous reporter à la lettre de notre président et chef de la direction, à la page 3 du présent Rapport sur le développement durable.
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités majeurs	Veuillez vous reporter à la lettre de notre président et chef de la direction, à la page 3 du présent Rapport sur le développement durable.

PROFIL DE L'ORGANISATION		
2.1	Nom de l'organisation	Groupe SNC-Lavalin inc. (la « Société »)
2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes	Veuillez vous reporter à la section « Notre savoir-faire » de notre Rapport d'activité 2012 et à la section 3 du Rapport de gestion de notre Rapport financier 2012.
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, notamment les principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises	La Société a été constituée en vertu des lois du Canada le 18 mai 1967 et a été prorogée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 24 mars 1980. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises, notamment aux fins suivantes : fractionner ses actions en circulation (en 1996) à raison de trois pour une, mettre en œuvre un régime de droits de souscription des actionnaires, modifier la dénomination sociale de la Société, créer de nouvelles catégories d'actions et remanier son capital social en circulation, changer le nombre maximal d'administrateurs (les « administrateurs »), ajouter une exigence prévoyant qu'au moins les deux tiers des administrateurs ne seront pas des employés de la Société ou des membres de son groupe et redésigner les actions à droit de vote subalterne de catégorie A comme des actions ordinaires. La section 9 du Rapport de gestion fournit des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société par secteur d'activité. Une liste des principales filiales, coentreprises et entreprises associées de SNC-Lavalin, ainsi que les principales entités de concessions d'infrastructure auxquelles la Société participe, est publiée dans la section 1.2 de la Notice annuelle de la Société ainsi qu'à la Note 34 de la page 140 du Rapport financier 2012.
2.4	Emplacement du siège social de l'organisation	Le siège social de la Société est situé au 455, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Canada H2Z 1Z3.

2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée	Au 31 décembre 2012, la Société avait des bureaux permanents dans les pays suivants : Les Amériques : Brésil, Canada, Chili, Colombie, États-Unis, Haïti, Honduras, Panama, Pérou, République dominicaine, Venezuela Europe : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse Afrique et Moyen-Orient : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Cameroun, Égypte, Émirats arabes unis, Guinée équatoriale, Koweït, Libye, Madagascar, Maroc, Qatar, Tunisie, Turquie Asie et Australasie : Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande, Vietnam
2.6	Nature du capital et forme juridique	La Société été constituée en vertu des lois du Canada le 18 mai 1967 et a été prorogée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 24 mars 1980. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de Toronto (TSX : SNC). Au 11 mars 2013, il y avait en circulation 151 349 071 actions ordinaires de la Société. À cette même date, à la connaissance des administrateurs et des membres de la direction de la Société, selon les documents publics des actionnaires, au 11 mars 2013, aucune personne ou entité n'était propriétaire véritable ni n'exerçait le contrôle ni n'avait la haute main, directement ou indirectement, sur 10 % ou plus des droits de vote rattachés aux actions ordinaires.
2.7	Marchés desservis (y compris la répartition géographique des marchés, les secteurs desservis et les types de clients ou de bénéficiaires)	La Société offre des services et ne fabrique pas de produits. Pour obtenir le sommaire des marchés desservis, y compris la répartition géographique des marchés et les secteurs desservis, veuillez vous reporter à section 3.1 du Rapport de gestion. La Société dessert un vaste éventail de clients des secteurs public, parapublic et privé. La section 9 du Rapport de gestion fournit un aperçu des projets et des clients par secteur (segment) d'activité.
2.8	Taille de l'organisation présentant le rapport	Au 31 décembre 2011, la Société employait directement quelque 34 000 personnes. Il est à noter qu'en 2012, la Société a enregistré 131 millions d'heures-personnes travaillées. Ce nombre comprend les heures travaillées par les employés de la Société de même que celles réalisées par le personnel des entrepreneurs sur des chantiers de construction contrôlés par SNC-Lavalin. Les statistiques de santé et sécurité contenues dans le présent rapport (à la page 8) s'appuient sur ces 131 millions d'heures-personnes travaillées et non uniquement sur les heures travaillées par les 34 000 employés de la Société. Le réseau de bureaux de la Société s'étend dans plus de 40 pays partout dans le monde et ses employés travaillent à quelque 10 000 projets dans quelque 100 pays. Pour obtenir de l'information financière sur l'échelle d'exploitation de la Société, veuillez vous reporter aux États financiers consolidés de la Société.
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période couverte par le rapport	Veuillez vous reporter à section 2 de la Notice annuelle.
2.10	Prix reçus durant la période couverte par le rapport	Veuillez vous reporter à la section sur la qualité du présent Rapport sur le développement durable (p. 16-17).

RÉFÉRENTIEL GRI

PARAMÈTRES DU RAPPORT		
3.1	Période considérée	Année civile qui correspond à l'exercice financier de la Société.
3.2	Date du dernier rapport	Ceci est le troisième Rapport sur le développement durable portant sur les activités de 2012. Le premier rapport est paru en 2011, l'année de notre centenaire, et portait sur les activités de 2010 et des années antérieures.
3.3	Cycle considéré	SNC-Lavalin produit annuellement un rapport sur le développement durable.
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Pour toute question relative au présent rapport et à son contenu, veuillez vous rendre sur le site Web de SNC-Lavalin (*www.snclavalin.com*), à la section Contactez-nous.
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport, y compris le principe de pertinence, la définition des priorités et l'identification des parties prenantes	Ce rapport s'appuie sur le Rapport d'activité, le Rapport financier, la Circulaire de sollicitation de procurations, le Rapport de gestion et la Notice annuelle de la Société. Les questions relatives au principe de pertinence et à la définition des priorités ont été examinées par une équipe conjointe composée de représentants de l'équipe Environnement de l'entreprise, de l'unité d'exploitation Environnement et du service des Communications mondiales d'entreprise.
3.6	Périmètre du rapport	Le périmètre du rapport est constitué des bureaux permanents du groupe, auxquels s'ajoutent des données limitées provenant de chantiers de construction dont nous avons la charge, tel que décrit plus en détail dans les sections pertinentes du présent rapport.
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	Les bureaux de projet, qui sont temporaires, sont exclus du présent rapport. Les investissements dans des concessions d'infrastructure, identifiés à la page 5 de la Notice annuelle, sont aussi exclus.
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre	Sans objet pour la Société, exception faite des indications fournies au point 3.7 ci-dessus.
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul, y compris les hypothèses.	SNC-Lavalin s'appuie sur les Lignes directrices en matière de développement durable de la GRI, version 3.0, ainsi que sur les méthodes du Carbon Disclosure Project et du Greenhouse Gas Protocol.
3.10	Conséquences de toute reformulation d'informations	Rien à déclarer.
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport	Rien à déclarer.
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis par la GRI dans le rapport	Référentiel GRI aux pages 24 à 34 du présent rapport.
3.13	Politique et pratiques courantes visant la validation du rapport par des personnes externes à l'organisation	Le présent rapport n'est pas vérifié par une organisation externe.

GOUVERNANCE		
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 3.3 – Organisation, structure et composition du conseil, et section 3.4 – Rôle et mandat du conseil.
4.2	Indiquer si le président du conseil d'administration est un administrateur exécutif ou indépendant	Le président du conseil d'administration de la Société est un administrateur indépendant.
4.3	Indiquer le nombre d'administrateurs indépendants	Sur le fondement des renseignements concernant les circonstances personnelles et professionnelles fournis dans un questionnaire exhaustif rempli chaque année par chacun des administrateurs de la Société, le conseil de la Société est d'avis que 10 de ses 11 candidats aux postes d'administrateur sont « indépendants » au sens des exigences réglementaires en matière d'indépendance. Le seul candidat non indépendant est Ian A. Bourne, qui a été nommé vice-président du conseil et qui a agi à titre de chef de la direction par intérim de la Société du 25 mars au 1er octobre 2012.
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de faire des recommandations ou de suggérer une orientation à l'instance supérieure de gouvernance	Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 3.11 – Intéraction avec les actionnaires.
4.5	Lien entre la rémunération et la performance de l'organisation	Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 7 – Analyse de la rémunération des membres de la haute direction.
4.6	Processus mis en place par le conseil d'administration pour éviter les conflits d'intérêts	Afin d'assurer le maintien de l'indépendance des administrateurs, chaque administrateur est tenu d'informer le conseil de tout conflit d'intérêts éventuel pouvant le mettre en cause au début de chaque réunion du conseil ou d'un comité du conseil. L'administrateur qui se trouve en conflit d'intérêts éventuel à l'égard d'une question soumise au conseil ou à un comité du conseil ne doit assister à aucune partie de la réunion au cours de laquelle la question est discutée, ni prendre part au vote sur cette question. Chaque année, le comité de gouvernance effectue un examen portant sur les intérêts des administrateurs dans le cadre duquel il est tenu compte de tous les conflits d'intérêts possibles ou perçus, y compris l'engagement en temps, l'ancienneté et d'autres questions pertinentes relatives à leur indépendance. Les administrateurs doivent se conformer au Code d'éthique et de conduite dans les affaires.
4.7	Processus permettant de déterminer les compétences et l'expertise des membres de l'instance supérieure de gouvernance pour décider des orientations stratégiques de l'organisation en matière de questions économiques, environnementales et sociales	Le mandat du comité de gouvernance prévoit aussi l'établissement et la mise à jour d'une grille des compétences (soit des renseignements sur l'expérience propre au secteur, de l'expertise en affaires et des compétences personnelles des administrateurs relativement aux compétences particulières que doit réunir le conseil afin de déceler toute lacune à cet égard dans la composition du conseil). Un exemple des critères compris dans la Grille des compétences figure ci-dessous. Une case cochée signifie que l'administrateur possède la compétence en question.

[1] Réglement 58-101, paragraphes 1(b) et (c) de l'annexe 58-101A1.

RÉFÉRENTIEL GRI

GRILLE DES COMPÉTENCES

	Ian A. Bourne	David Goldman	Patricia A. Hammick	Pierre H. Lessard	Lorna R. Marsden	Edythe A. Marcoux	Claude Mongeau	Gwyn Morgan	Michael D. Parker	Hugh D. Segal	Eric D. Siegel	Lawrence Stevenson
1. Expérience propre au secteur												
Pétrole et gaz	√		√			√		√				
Charbon	√		√					√				
Production et distribution d'énergie réglementées	√		√			√			√			
Mines et métallurgie	√	√	√			√						
Industries lourdes	√	√				√			√			
Ingénierie, construction et concessions									√			
Produits chimiques et pétrochimiques								√	√			
Comptabilité et finance	√			√			√	√		√	√	√
Commerce de détail				√								√
Santé, sécurité et développement durable	√				√	√			√			
Énergie et environnement	√		√			√		√	√	√		
Production d'électricité	√		√					√	√			
Éducation					√					√		
Relations industrielles				√	√		√					
Économie et sociologie					√						√	
Projets et logistique en chemin de fer							√					
Gouvernance	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Sociologie économique et politiques publiques					√			√		√	√	
Administration du secteur public	√				√					√	√	
Services-conseils et avoirs privés	√						√			√		√
Gestion des risques	√			√				√	√	√	√	√

	Ian A. Bourne	David Goldman	Patricia A. Hammick	Pierre H. Lessard	Lorna R. Marsden	Edythe A. Marcoux	Claude Mongeau	Gwyn Morgan	Michael D. Parker	Hugh D. Segal	Eric D. Siegel	Lawrence Stevenson
2. Savoir-faire en affaires												
Particuliers bien en vue et actifs dans un domaine donné parmi un vaste éventail de secteurs de l'industrie, d'institutions ou de professions	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Vision stratégique	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Particuliers qui résident dans des régions géographiques où la Société exerce ses activités, et qui connaissent bien ces régions		√	√		√	√	√	√	√		√	
Particuliers qui possèdent une expérience commerciale internationale	√	√	√			√		√	√	√	√	√
Particuliers qui ont une affinité avec des groupes d'intérêts donnés et des parties prenantes, sans nécessairement les représenter					√					√	√	
Connaissance et appréciation des questions qui touchent le grand public	√	√	√		√		√	√	√	√	√	
Savoir-faire financier	√	√	√	√	√	√	√	√	√		√	√
Particuliers ayant de l'expérience à titre de cadre supérieur	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
3. Compétences personnelles exigées pour toute mise en candidature												
Intégrité, probité et capacité d'inspirer la confiance du public et de maintenir la bonne volonté et la confiance des actionnaires de la Société, que les administrateurs représentent												
Solide jugement sur le plan des affaires												
Indépendance d'esprit												
Capacité et volonté de se déplacer, d'assister aux réunions et de contribuer aux tâches du conseil de façon régulière												
Tout autre critère d'admissibilité que le comité juge applicables quant à l'indépendance, à l'affiliation et aux conflits d'intérêts												

4.8	Missions, valeurs, codes de bonne conduite, et principes définis en interne par l'organisation sur sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique	Consultez le site Web de SNC-Lavalin pour connaître la mission, les valeurs, le Code d'éthique et de conduite dans les affaires, l'énoncé du programme NOUS VEILLONS (page 5 du présent rapport) et les principales politiques de la Société en matière de santé et sécurité, environnement et qualité.
4.10	Processus d'évaluation du rendement de l'instance supérieure en matière de gouvernance	Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 5 – Sélection, évaluation, orientation et formation continue des administrateurs.
4.11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	La Société est un fournisseur de services et non un fabricant de produits. Par conséquent le principe de précaution est moins pertinent. Malgré cela, la Société utilise des processus de gestion des risques qu'elle s'emploie actuellement à renforcer et dont la portée sera étendue pour couvrir non seulement les risques liés aux projets, mais aussi ceux touchant l'entreprise dans son ensemble. À l'heure actuelle, les processus de gestion des risques de l'entreprise ne prennent pas en compte le principe de précaution.
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval	La Société fournit une vaste gamme de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction, ainsi que des services d'exploitation et entretien, dans une centaine de pays. La Société suit la plus stricte des lois du pays ou des normes internationales reconnues.

RÉFÉRENTIEL GRI

4.13	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts dans lesquels l'organisation détient des postes au sein des organes de gouvernance; participe à des projets ou comités; apporte un financement dépassant la simple cotisation; ou considère sa participation comme stratégique	SNC-Lavalin est un membre fondateur du Conseil patronal de l'environnement du Québec et de Partnering Against Corruption Initiative (PACI). Elle est aussi membre de quelques réseaux de dirigeants du Conference Board of Canada auxquels elle participe. SNC-Lavalin est aussi membre de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	La Société entretient un dialogue avec ses clients, ses actionnaires, ses employés, ses sous-traitants et des fournisseurs, ainsi qu'avec les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités. Notre groupe de Relations avec les investisseurs rencontre aussi régulièrement nos investisseurs institutionnels.
4.15	Bases d'identification et sélection des parties prenantes et pour déterminer celles avec qui engager un dialogue	La Société estime que ses parties prenantes sont ses clients, ses actionnaires et ses employés. Elle encourage ses unités d'exploitation à entretenir un dialogue avec les collectivités locales, particulièrement dans les pays moins développés, établies près des chantiers de construction gérés par la Société. Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 3.11 – Interaction avec les actionnaires.
4.16	Démarche du dialogue avec les parties prenantes	Veuillez vous reporter à la Circulaire de sollicitation de procurations et Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires du 11 mars 2013, section 3.11 – Intéraction avec les actionnaires.
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu	Veuillez vous reporter au Rapport de gestion 2012, section 1 – Développements récents. La Société gardera les parties prenantes informées de tous les principaux développements par l'intermédiaire de ses rapports de gestion trimestriels ou de ses communiqués de presse. Consultez également le Rapport de gestion 2012, section 15 – Contrôles et procédures.
INDICATEURS ÉCONOMIQUES		
Performance économique		
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, les dons et les autres investissements dans la collectivité, les bénéfices non répartis et les versements aux apporteurs de capitaux et aux gouvernements	Veuillez vous reporter au Rapport financier 2012.
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	SNC-Lavalin analyse les risques et opportunités liés aux changements climatiques dans le cadre de sa participation au Carbon Disclosure Project. Veuillez vous reporter à notre analyse de ces questions sur le site *www.cdproject.net*, sous SNC-Lavalin.
EC3	Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraites a prestations définies	Veuillez vous reporter à la page 135 du Rapport financier 2012.
EC4	Subventions et aide publiques significatives reçues	Aucune aide financière substantielle n'est reçue du gouvernement.
Présence sur le marché		
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites d'exploitation	Tous les bureaux de SNC-Lavalin, pour des raisons d'efficacité, font affaires avec des fournisseurs locaux. Sur les grands chantiers de construction, SNC-Lavalin met en valeur son Initiative de développement des compétences locales (IDCL[MC]) en vertu de laquelle elle favorise activement l'utilisation de biens et de services locaux. Nous ne disposions pas encore de données nous permettant d'établir la performance globale de la Société à cet égard.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONMENTALE		
Énergie		
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	En 2012, les bureaux de SNC-Lavalin ont consommé 246 748 gigajoules (gj) de gaz naturel, 8693 gj de carburant diesel et de mazout léger, 1126 gj de combustible lourd et 162 gj de gaz propane
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	En 2012, les bureaux de SNC-Lavalin ont consommé 310 128 gj d'énergie, principalement de l'électricité achetée.
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source	En 2012, les chantiers de SNC-Lavalin ont consommé 271 837 978 litres d'eau brute et 63 800 812 litres d'eau potable (ces données proviennent des chantiers et des baraquements de chantiers)
Émissions, effluents et déchets		
EN16	Émissions totales, directes et indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	Veuillez vous reporter à la page 15 du présent rapport. Un rapport détaillé de nos émissions de GES peut être publié sur le site Web de l'organisation qui régit le Carbon Disclosure Project (CDP) au https://cdproject.net
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids	Veuillez vous reporter au rapport détaillé de nos émissions au *https://www.cdproject.net*.
EN23	Nombre total et volume des déversements significatifs	Veuillez vous reporter à la page 15 du présent rapport.
Produits et services		
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	SNC-Lavalin ne fabrique pas de produits. Tous les chantiers de construction sous sa responsabilité mettent en œuvre leur propre plan de gestion environnementale pour atténuer les impacts environnementaux de leurs activités de construction.
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	SNC-Lavalin ne fabrique pas de produits. Cependant, tous les chantiers de de construction sous la responsabilité de la Société ont des programmes pour réutiliser ou recycler les matériaux d'emballage. Le pourcentage varie par pays et par projet.
Conformité		
EN28	Montants des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires imposées en raison de non-conformité avec les lois et règlements en matière d'environnement.	En 2012, aucune amende ni sanction monétaire importante n'a été imposée à SNC-Lavalin.
PERFORMANCE SOCIALE : PRATIQUES D'EMPLOI ET CONDITIONS DÉCENTES DE TRAVAIL		
Emploi		
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	Veuillez vous reporter au tableau de la page 11 du présent rapport.
Santé et sécurité au travail		
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et, et nombre total d'accidents de travail mortels, par zone géographique	Veuillez vous reporter à la page 8 du présent rapport pour consulter nos statistiques en matière de santé et sécurité. Il est à noter que les taux de maladies professionnelles et d'absentéisme ne sont pas consignés.
LA8	Programme d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave	Dans le cadre du programme NOUS VEILLONS, différents bureaux et équipes de projet ont instauré des programmes pour répondre à des besoins locaux. Tous les employés au Canada et aux États-Unis (soit environ 50 % de l'effectif total) ont accès à un programme d'aide aux employés. Un programme d'aide aux employés particulier est offert aux employés expatriés. D'autres programmes sont conçus pour les travailleurs des chantiers de construction dans les pays du tiers monde.

RÉFÉRENTIEL GRI

Diversité et égalité des chances

LA13 Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âges, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité

En ce qui a trait à la composition des instances de gouvernance, la Société a toujours tenu compte de la diversité du conseil parce que, selon elle, une telle diversité enrichit les délibérations du conseil en permettant l'expression d'une variété de connaissances et de points de vue, un facteur particulièrement important dans le cas de sociétés comme la Société qui exercent leur activité à l'échelle mondiale. La Société est aussi convaincue que la diversité sous toutes ses formes permet d'accroître l'efficacité et l'efficience du conseil et des comités du conseil.

Le Conseil d'administration de SNC-Lavalin est composé de 9 hommes et de 3 femmes. Le Bureau du président est composé de 11 hommes et d'une femme. Le comité de gestion est composé de 105 hommes et de 17 femmes.

La répartition des employés par âge et selon le sexe est comme suit :

DISTRIBUTION PAR GROUPE D'ÂGE	
< 30 ans	6 775
30 - 50 ans	17 979
> 50 ans	9 155
Total	**33 909**

DISTRIBUTION SELON LE SEXE	
Femmes	9 020
Hommes	24 889
Total	**33 909**

PERFORMANCE SOCIALE : DROITS DE LA PERSONNE

Non-discrimination

HR4 Nombre total de cas de discrimination et mesures prises

Un très petit nombre (inférieur à 10) de cas de discrimination ont été signalés aux membres du Bureau du président. Sur la recommandation de la vice-présidente directrice, Ressources humaines mondiales, un processus de signalisation plus officiel est en cours d'élaboration pour faciliter la signalisation des cas de ce type.

Travail des enfants

HR6 Activités identifiées comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail

Le travail des enfants est interdit chez SNC-Lavalin, en toutes circonstances. Aucun bureau permanent de la Société ne présente un tel risque. En ce qui a trait à sa chaîne d'approvisionnement, la Société travaille actuellement à l'élaboration de processus pour identifier et gérer les activités à risque.

Travail forcé ou obligatoire

HR7 Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail

SNC-Lavalin ne tolère d'aucune façon le travail forcé ou obligatoire dans ses bureaux ou sur les chantiers de construction sous sa responsabilité. Aucune des activités sous son contrôle ne présente un tel risque.

PERFORMANCE SOCIALE : SOCIÉTÉ		
Collectivité		
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Conformément à ses principes « NOUS VEILLONS », SNC-Lavalin accorde une grande importance aux relations avec les communautés, en particulier lorsqu'elle opère dans des communautés moins favorisées ainsi que dans les pays en voie de développement. Au Canada, lorsqu'elle travaille dans des régions où vivent d'importantes populations issues des Premières Nations, elle cherche des partenariats avec les collectivités et les entreprises qui en font partie. En 2012, plus d'une douzaine de partenariats de ce type étaient actifs au Canada. Ailleurs, SNC-Lavalin a développé l'Initiative de développement des compétences locales (IDCL[MC]). Cette initiative permet une plus grande collaboration avec ses clients afin de maximiser les avantages locaux associés aux projets et ce, par le biais de formations, d'emplois et de programmes de dépistage.
Corruption		
SO2	Pourcentage et nombre total de secteurs d'activité stratégiques soumis à des analyses de risques en matière de corruption	En réaction aux événements survenus en 2011 et en 2012, SNC-Lavalin s'est fermement engagée à viser l'excellence en matière d'éthique et de conformité; des mesures concrètes en ce sens sont décrites aux pages 18 à 23 du présent rapport. Essentiellement, dans le cadre de ce programme, on considère que les unités d'exploitation sont toutes exposées au même niveau de risque.
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anticorruption de l'organisation	Tous les membres du personnel doivent suivre un programme de formation et de certification de sorte que notre Code d'éthique et de conduite dans les affaires soit compris et appliqué rigoureusement dans toutes les situations et en tout temps. Disponible en 12 langues, ce document sera constamment mis à jour et modifié en fonction des changements apportés aux lois, aux politiques et aux pratiques exemplaires. La dernière version du Code, soit celle qui fait autorité, se trouve sur notre site Web au *www.snclavalin.com/éthique*. Au 31 décembre 2012, 99,54 % des membres du personnel de SNC-Lavalin avaient terminé le programme de certification.
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	En 2012, il s'est produit des incidents qui ont mené au congédiement de membres du personnel ou à des mesures disciplinaires prises à leur endroit en raison de soupçons ou d'allégations de corruption. Comme certains de ces cas font l'objet de poursuites en cours, aucune autre information ne peut être dévoilée à ce sujet. En 2012, aucune accusation de corruption n'a été portée à l'encontre de SNC-Lavalin ou d'un membre de son personnel. Toutefois, un petit nombre d'ex-membres du personnel a été inculpé, et les cas sont encore devant les tribunaux. Par ailleurs, la Banque mondiale avait ouvert des enquêtes au sujet d'allégations de corruption relatives à des actes qu'auraient posés des membres du personnel de SNC-Lavalin dans le cas du projet du pont de Padma, au Bangladesh. Le 17 avril 2013, la Société a conclu un accord de règlement avec la Banque mondiale en ce qui concerne ces enquêtes. Bien que les modalités en soient confidentielles, l'accord comprend la suspension pendant dix ans du droit de SNC-Lavalin inc., une filiale de la Société, et de ses sociétés affiliées contrôlées, de soumissionner et d'obtenir des projets financés par la Banque. La suspension pourrait être levée après huit ans si la Société respecte dans leur intégrité les conditions de l'accord de règlement. Selon l'accord, la Société doit aussi coopérer ultérieurement avec la Banque mondiale dans divers dossiers de conformité. L'accord n'est assorti d'aucune sanction pécuniaire.

RÉFÉRENTIEL GRI

Politiques publiques		
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	SNC-Lavalin appuie les positions en matière de politiques adoptées par le Conseil canadien des chefs d'entreprise et le Conference Board of Canada, ainsi que par le Conseil patronal de l'environnement du Québec.
Conformité		
SO8	Montants des amendes significatives et nombre total des sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations	Aucune amende ni sanction monétaire importante n'a été imposée à SNC-Lavalin en 2012.
PERFORMANCE SOCIALE : RESPONSIBILITÉ EN LIEN AVEC LES PRODUITS		
Santé et sécurité des consommateurs		
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services soumises à ces procédures	SNC-Lavalin ne fabrique pas de produits. Toutefois, les services qu'elle offre en tant qu'entreprise d'ingénierie et de construction sont susceptibles d'avoir des impacts positifs ou négatifs sur les utilisateurs finaux de ce qu'elle conçoit et construit pour ses clients. C'est pourquoi SNC-Lavalin entreprend d'élargir son programme de santé et sécurité afin de s'assurer que ses ouvrages sont sécuritaires pour les travailleurs qui les construisent, pour les utilisateurs finaux – membres du grand public ou employés de ses clients – et pour les personnes chargées d'entretenir l'infrastructure.
Étiquetage des produits et services		
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Ne s'applique pas à SNC-Lavalin.
Communication commerciale		
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatif aux communications marketing, y compris publicité, promotion et parrainages	La totalité de la communication commerciale, du travail de promotion et des commandites doit être conforme aux règlements et aux lois des juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités. La politique de l'entreprise sur les commandites et les dons stipule qu'aucun don ne doit être fait dans le but de recevoir un mandat de travail. Tout le travail de communication respecte les codes de déontologie des associations et ordres professionnels auxquels appartiennent des membres de l'entreprise.
Conformité		
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des règlementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services	Aucune amende n'a été imposée.

BÂTIR UN AVENIR DURABLE

Pour en savoir plus sur SNC-Lavalin et pour consulter la liste de nos bureaux, nous vous invitons à visiter notre site Internet au *www.snclavalin.com*. En complément de ce rapport sur le développement durable, SNC-Lavalin a aussi produit un rapport financier 2012 distinct ainsi qu'un rapport d'activité 2012. Tous ces documents peuvent être consultés sur notre site Internet. Pour en commander des exemplaires, s'adresser à SNC-Lavalin.

MERCI

Sincères remerciements à tous les membres de notre personnel qui ont accepté de paraître dans ce rapport sur le développement durable.

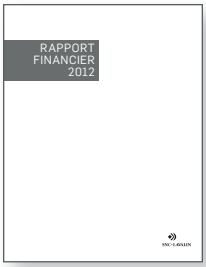

SNC·LAVALIN

SIÈGE SOCIAL
455, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC, H2Z 1Z3, Canada
Tél.: 514-393-1000 Téléc.: 514-866-0795

www.snclavalin.com